

LES INJURES ET LES JURONS : AGRESSIONS VERBALES VS. JEUX DE LANGAGE

**Iuliana-Anca Mateiu, Assist. Prof., PhD, "Babeș-Bolyai" University of Cluj-Napoca,
Marius-Adrian Florea, Scientific researcher, "George Barițiu" Institute of History,
Cluj-Napoca**

Abstract: The most common representation we have about insults and swearing is that of manifestations of verbal aggression. Indeed, as expressions of a negative, devaluating judgement about the interlocutor or a third person, insults usually generate or escalate a conflict, while swearing constitutes an aggression due to its blasphemous or sexual-scatological vocabulary transgressing the rules of decency. Yet, on several occasions, insults and swearing have a different functioning: they are just verbal games, sometimes real verbal duels and as such they generate more pleasure and connivance than displeasure and conflict. Our aim is to compare these two uses (the aggressive vs. the playful one) by analysing two corpora: in French and in Romanian language.

Keywords: *insults, swearing, aggression, verbal duel, conflict, solidarity.*

1. Problèmes de définition

Phénomène particulièrement complexe, comme l'atteste la multitude et la variété des études qui lui ont été consacrées surtout pendant les vingt dernières années (en linguistique, psychologie, sociologie, histoire, droit, littérature, etc.), *les injures* posent des problèmes dès qu'il s'agit de les définir.

Une première difficulté qui intéresse surtout les linguistes, mais aussi les spécialistes en droit, concerne la mise au point terminologique, vu que plusieurs termes sont employés indifféremment les uns pour les autres dans le langage courant, voire dans la littérature d'autres spécialités, alors qu'ils ne sont pas forcément synonymes. Il s'agit de: *gros mots, injure, insulte, invective, juron, offense, outrage*. Pour un linguiste, préoccupé par l'étude du langage en vue d'un emploi juste ou pour un spécialiste en droit, tenu à apprécier juste la gravité d'un certain acte, fût-il un acte de parole, à portée sociale, c'est vrai, une définition différentielle de ces termes est un but et un moyen.

En linguistique, plusieurs auteurs (P. Guiraud, C. Rouayrenc, D. Lagorrette, E. Larguèche) distinguent tout d'abord *les injures/insultes/jurons* des *gros mots*.

Alors que *les gros mots* représentent une simple classe de mots, vulgaires et bas, employés par le peuple et référant au corps et à ses fonctions (en principal la sexualité et la défécation) d'une façon qui les dévalorise, les *injures/insultes* renvoient à la fois à une classe de lexèmes, à un type d'actes de langage, voire à des actes non verbaux. Quant aux *jurons*, ils désignent une liste de formules, mais aussi l'acte accompli en les proférant dans certaines circonstances et avec une certaine intonation. La dévalorisation qui s'attache aux gros mots en

fait un excellent moyen d'exprimer son dégoût, son mépris ou son hostilité vis-à-vis de l'auditeur, et, par conséquent, une source d'injures et de jurons.

Même s'ils partagent aussi d'autres propriétés, en dehors de cette source commune, telles par exemple : (a) leur cause (la frustration) ; (b) leur fonction (le défoulement) ; (c) leur forme (de prophrases) ; (d) leur dépendance du contexte d'énonciation, qui est responsable de l'ouverture de leurs classes respectives; (e) leur caractère rituel ; (f) leur signification symbolique de marques de rejet ou de solidarité, *les injures/ insultes* et *les jurons* n'en restent pas moins distincts. Ce qui les distingue avant tout, c'est leur schéma discursif: si *l'injure* suppose un *injurieur* (celui qui profère l'injure), un *injurier* (celui auquel se réfère l'injure), un *injuritaire* (celui auquel s'adresse l'injurieur et qui peut coïncider avec l'injurier) et un éventuel *témoin, le juron* exige la présence d'un *jureur* (celui qui prononce le juron) et, éventuellement, d'un *témoin*. Autrement dit, tandis que les injures s'adressent à quelqu'un, les jurons ne s'adressent, en principe, à personne. Il est vrai que dans la pratique, le jureur peut jurer volontairement devant un témoin dont il sait que le fait de jurer en sa présence est injurieux. Un cas typique en est, selon E. Larguèche (2009b), celui des enfants qui jurent devant leurs parents, faisant ainsi d'eux des *injuriés/ injuriaires*.

Enfin, la distinction entre *injures* et *insultes* repose sur divers paramètres, selon les auteurs. Ainsi, dans un article sur la *Psychologie des injures* (1980), Chastaing & Abdi invoquent le **critère de vérité**: alors que les insultes sont des accusations vraies ou vérifiables, donc au besoin contestables, les injures sont irréfutables, car au-delà de la vérité ou de l'erreur. Des appellatifs tels *Lâche! Trouillard! Vendu!* sont, le plus souvent, justifiés par la conduite de la personne ainsi interpellée ou alors ils présupposent des faits qui les vérifieraient. Avec ceux qui accusent les défauts physiques de l'auditeur (sa grande/ petite taille: *Échalas! Moucheron! Modèle réduit!*; son âge avancé: *Croulant!*), encore plus faciles à vérifier/ contester, ils représentent la classe des *insultes*. Par contre, des accusations du genre *Corps tyroïde! Chameau! Jus de bidet! Triple buse!* sont sciemment exagérées et, de la sorte, rendues imparables. Ce sont *des injures*, qui se fondent sur un *abus de langage* (cf. comme l'atteste en anglais le nom même des injures: *abuse* ou *abusive swearing*) et s'apparentent à l'ironie et aux jeux de langage. C'est ce qui explique aussi l'ouverture de la classe, le fait que n'importe quel mot puisse – dans des circonstances et avec des intonations convenables – être converti en injure et exprimer n'importe quelle valeur affective.

Un autre aspect qui leur fait opposer les injures aux insultes concerne le **rituel de chacune**: si, à une insulte, on répond par des dénégations, des excuses ou des corrections, à une injure on répond par une autre injure. L'injure leur apparaît donc soit comme une provocation, un défi qui peut mener à un «tournoi (duel/ match) d'injures» ou bien à l'agression physique, aiguillonnant l'adversaire comme l'injurieur, qui trouve ainsi une excuse dans la bassesse de l'autre – inventée par lui-même et/ou confirmée par la réaction violente de celui-là; soit comme un «coup sans réponse» destiné à mettre son adversaire knock-out, à le faire taire sous le coup de la surprise.

Le recours à l'étymologie et aux définitions lexicographiques fait ressortir un autre critère possible : **la voie ou la nature des injures/ insultes**. Alors que les injures sont une forme d'agression éminemment verbale, les insultes peuvent relever du verbal ou du paraverbal, voire du non verbal. Le rire, le sourire, le ton ironique, le regard méprisant ou trop curieux/insistant peuvent être interprétés comme une insulte comme dans l'exemple suivant:

(1) *Comme le gentilhomme faisait à l'endroit du bidet béarnais une de ses plus savantes démonstrations, ses deux auditeurs éclatèrent de rire et lui-même laissa visiblement errer un pâle sourire sur son visage. Cette fois, il n'y avait plus de doute, d'Artagnan était réellement insulté...*

- *Eh ! Monsieur, s'écria-t-il, Monsieur qui vous cachez derrière ce valet. Oui, dites-moi donc un peu de quoi vous riez et nous rirons ensemble. [...]* (Al. Dumas)

Les mots d'injure sont en échange des expressions directes de l'acte injurieux, qui ne laissent généralement pas de doutes sur les intentions agressives du locuteur et qui provoquent presque invariablement des réactions similaires :

(2) *Une bagarre dont mon tympان droit fait les frais se déroule alors. (...)*

- *Tu me fais mal, espèce de goret !*
- *T'avais qu'à lâcher ce bignou, saleté !*
- *Qu'est-ce que t'as dit ?*
- *J'ai dit saleté, hé, morue !*
- *Bougre de vieux singe ! (...)* (San-Antonio, *Ça mange pas de pain*, p. 35)

Rien ne justifie dans ce dialogue le choix d'un certain vocable plutôt que d'un autre. Ils n'intéressent qu'en tant qu'ils représentent du négatif, une forme de désignation dépréciative signifiant en fin de compte le rejet du référent.

En droit, on emploie le terme *injure*, qu'il ne faut pas confondre avec *diffamation*, *offense* ou *outrage*. La définition juridique met elle aussi en avant l'idée de la gratuité d'une injure et son caractère agressif : « Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une *injure*.(Art. 29) » (E. Larguèche, 2009 : 22).

En apparence, le problème de la définition des injures vs. insultes est résolu. En réalité, plusieurs études récentes s'appliquent à démontrer le contraire, en soulignant le fait que **tout est affaire de contexte**.

D'une part, des propos qui ne contiennent aucun mot blessant ou choquant peuvent, sous l'effet du contexte conversationnel (le comportement qui accompagne l'énonciation, un ton plus ou moins violent, les mimiques faciales, le regard ou des gestes mécaniques), devenir injurieux. Le cas de la réplique célèbre d'Arletty dans le film de Marcel Carné «Hôtel du Nord » en est un exemple, qui a donné le nom à cet effet injurieux d'un terme neutre (*l'effet Arletty*¹) : « *Atmosphère ! Atmosphère ! est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ?* ».

C'est toujours ce contexte « qui permet de voir à quel moment un terme désignant de façon apparemment objective l'appartenance d'une personne à tel ou tel groupe social est teinté de nuances péjoratives et en arrive même à signifier rejet et exclusion. » (E. Larguèche, 2009b: 84).

D'autre part, des mots reconnus comme injures peuvent acquérir dans certains contexte une signification toute contraire de marques de connivence, de solidarité. La plus importante dans l'orientation de l'interprétation est la nature du contexte où se déroule l'interaction : **conflictuel, polémique** ou bien, au contraire, **amical**.

2. Les injures/ insultes comme agression verbale

¹ Ph. Ernotte., L. Rosier, *Le Lexique clandestin*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2000.

Utilisées dans un contexte de conflit, d'antagonisme, les injures révèlent leur rôle d'agressions verbales.

2.1. Les injures/ insultes- actes menaçants pour les faces

En tant que recatégorisation de l'injurié, qui vient miner son image de soi, l'injure apparaît comme une manifestation de violence, moins grave c'est vrai, car plus symbolique par rapport à d'autres voies d'action. C'est ce qui explique le fait qu'on ait souvent étudié les injures en rapport avec la violence verbale, et partant comme des *actes de langage menaçants pour la face positive du référent*, c'est-à-dire susceptibles de lui infliger une blessure narcissique plus ou moins grave.

La notion d'*actes menaçants pour les faces* (*Face Threatening Acts*, FTAs) appartient à Brown et Levinson, qui prenaient comme point de départ *la théorie des faces* formulée par E. Goffman dans *La Mise en scène de la vie quotidienne* (tome 2)². Selon eux, les actes accomplis au cours d'une interaction verbale constituent des menaces potentielles pour *la face positive* (le narcissisme), ou pour *la face négative* (le territoire) de leur énonciateur ou de leur destinataire. L'injure, qui ferait perdre la face à l'injurié, autant qu'à l'injurier, lequel enfreint un tabou ou tout simplement se laisse porter par sa mauvaise humeur, relèverait donc d'un type de FTAs, s'apparentant ainsi à la critique, à la réfutation, au reproche, à la moquerie ou au sarcasme³.

Un excellent exemple d'application de cette théorie aux injures appartient à M. Bonhomme, qui s'en sert dans l'interprétation du pamphlet *À l'agité du bocal*, par lequel L. F. Céline répondait aux accusations d'antisémitisme et de collaborationnisme formulées par J. P. Sartre dans *Les Temps modernes*. Bonhomme y relève autant des injures attaques à la face négative de Sartre (tous les renvois à sa laideur physique, laquelle incitera Céline à débiter une série d'invectives excrémentielles⁴), que des agressions à la face positive de l'injurié Sartre, qui opèrent une recatégorisation systématiquement dévalorisante :

1° sur le plan existentiel: l'homme se voit traiter d'animal (*bourrique à lunettes, faux têtard*) ou de substance informe (*petite saloperie gavée de merde*) ;

2° sur le plan topologique, par une réorientation du haut vers le bas ;

3° sur le plan évaluatif, par les isotopies démoniaque et criminelle (*damné, satané, Caïn, assassin*). *L'anti-image ou la défiguration*⁵ à laquelle aboutit le discours célinien va de pair avec les déformations (par siglaison et modification) du nom de l'injurié (Jean Baptiste Sartre, J. B. S.) et ensemble elles servent à nier celui-ci comme destinataire, mais aussi comme personne, dans «une sorte de mise à mort verbale» (M. Bonhomme, 1999 : 34).

2.2. Les injures/ insultes – réaction vs. provocation

Les commentaires qu'on entend souvent sur un échange d'injures (« Il l'a bien cherchée ! / Si-a căutat-o ! », « Il l'a provoqué. », « C'est de la provoque », « N-avea decât să nu-l

²Éd. de Minuit, 1973.

³ C. Kerbrat-Orecchioni, «Théorie des faces et analyse conversationnelle» in *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Éd. de Minuit, 1969, p.158.

⁴ « (...) *la petite fiente* il m'interloque ! (...) Voici donc ce qu'écrivait *ce petit bousier* (...) *Satanée petite saloperie gavée de merde*, tu me sors de l'entre-fesse pour me salir au-dehors ! *Anus Caïn* pfoui ! (...) c'est *un cestode* ! (...) *Ténia des étrons* (...) » (L. F. Céline apud M. Bonhomme, 1999, «L'Injure comme anticomunication», in *Violence et langage*, Actes du 19^e colloque d'Albi, éd. R. Gauthier, Toulouse, CALS, p. 28).

⁵ Terme employé par M. Bonhomme (1999 : 34) pour désigner l'envers de la *figuration (face-work)* goffmanienne définie comme «tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne – y compris à lui-même » (E. Goffman apud C. Kerbrat-Orecchioni, 1969 : 163).

provoace/ să nu mă provoace ! ») révèlent la dimension **réactive** ou, au contraire, **proactive** des injures, car la provocation à laquelle ils se réfèrent « désigne tantôt le contexte comme l'élément déclencheur qui permet d'expliquer et d'une certaine façon justifier la réaction d'injure, et tantôt l'injure elle-même à laquelle aucun contexte ne peut être rattaché et elle est alors perçue comme une sorte d'acte gratuit, qui n'a pas d'explication. » (E. Larguèche, 2009b: 85).

La législation elle-même mentionne « l'excuse de la provocation⁶ » qui peut, par exemple, alléger la peine pour « l'injure envers les particuliers ».

Le contexte qu'on invoque le plus souvent pour expliquer telle réaction d'injure est le contexte immédiat, le dernier mot, le dernier geste, alors que d'autres provocations ont pu précéder. Dans les conditions de rapports animés entre certaines personnes, une injure peut surgir pour un prétexte futile, que la victime invoquera comme provocation, alors que le vrai déclencheur est toute une somme de mesquineries ou d'actes indélicats.

L'acte de provoquer est une **incitation à réagir**, qui devient, dans le cas de l'injure, **incitation à imiter**. Le genre de l'injure détermine le genre de la réplique : à l'obscénité répondra l'obscénité, à la grossièreté et à la vulgarité répliqueront la grossièreté et la vulgarité, à des formules de rejet et d'exclusion répondront d'autres formules de rejet et d'exclusion, l'invective entraînera l'invective, etc. Une preuve des plus évidentes en ce sens peuvent être les formules de réponse : en français, *X toi-même !*, qui reprend à la lettre le terme senti comme injurieux, en roumain, *X ești tu, cu mă-ta/ mumă-ta !*, où le terme injurieux est retourné renforcé par sa double attribution : à l'auteur de la première injure, mais aussi à sa mère.

(3) - *Ça devient carrément pathologique, cette manie de l'ordre et de la propreté.*

- ***Pathologique toi-même !*** (N. Sarraute, *Dis, tu m'aimes ?, p. 35*)

(4) – ***Prostule !***

- ***Prost ești tu, cu mă-ta !***

Il faut y ajouter une précision : « la réplique se veut le plus souvent d'un degré au-dessus dans le registre considéré. » (E. Larguèche, 2009b : 88). À force de passer toujours à un degré supérieur de virulence, la violence verbale aboutit à la violence physique.

(5) - ***Salope ! salope ! salope !*** hurla Gervaise, hors d'elle, reprise par un tremblement furieux. Elle tourna, chercha une fois encore par terre ; et ne trouvant que le petit baquet, elle le prit par les pieds, *lança l'eau du bleu à la figure de Virginie.*

- ***Rosse !*** elle m'a perdu ma robe ! cria celle-ci, qui avait toute une épaule mouillée et sa main gauche teinte en bleu. Attends, ***gadoue !***

À son tour, elle *saisit un seau, le vida sur la jeune femme. Alors une bataille formidable s'engagea. (...) Et chaque déluge était accompagné d'un éclat de voix.* Gervaise elle-même répondait, à présent.

- Tiens, ***saleté !...*** Tu l'as reçu celui-là. ***Ça te calmera le derrière.***

- Ah ! ***la carne ! Voilà pour ta crasse. (...)***

- Oui, oui, ***je vais te dessaler, grande morue !*** (Zola, *L'Assommoir*, p. 44)

⁶ « La provocation résulte de toute parole ou de tout écrit, tout acte ou toute attitude de nature à justifier ou même expliquer l'injure, et de nature à atteindre l'auteur du délit ou de la contravention soit dans son honneur ou sa considération, soit dans ses intérêts pécuniaires ou moraux. » (*Code pénal* apud E. Larguèche, 2009a : 91).

Lorsque les mots ne suffisent plus à dire ses sentiments envers l'autre, on peut utiliser d'autres moyens : *des insultes gestuelles*, dont certaines sont plus proches de la violence physique que de celle verbale, comme c'est le cas dans l'exemple ci-dessus :

(6) (...) elle hurlait:

-Tu me dégoûtes, tu me dégoûtes !... Je te hais... je voudrais... Je voudrais... te...

Moravagine était radieux.

-Vois ne voyez donc pas qu'il se fiche de vous, *cet avorton* ? criait-elle. Méfiez-vous. Il vous mènera tous à l'échafaud, c'est un mouchard. **Je voudrais... je voudrais... Elle lui crachait au visage.** (Cendrars, *Moravagine*, p. 80)

Un changement de registre, comme par exemple le silence volontaire face à une injure peut susciter chez l'autre deux réactions contraires : perplexité et étonnement l'empêchant de réagir ou bien panique et débordement menant à des réactions parfois tragiques.

L'effet injure dépend en fait de la nature de la relation entre l'injurier et l'injurié, mais aussi entre l'injuriaire (ou le témoin) et l'injurier, respectivement l'injurié. La relation de l'injurier avec l'injurié peut relever de l'antagonisme, cas où l'injure a effectivement une fonction d'agression, ou bien de l'amitié, de la complicité, cas où l'injure a une fonction de renforçateur de la relation. Selon qu'il est lié d'une façon ou d'une autre avec l'injurié (ils appartiennent à la même communauté, famille), l'injuriaire (ou le témoin) se sent, à des degrés différents, injurié à sa place et il peut réagir lui-même. Si l'injuriaire (ou témoin) appartient au même groupe que l'injurier ou en tout cas pas à celui de l'injurié, l'injurier obtient son alliance, sa complicité et un effet plus fort sur l'injurié, car cela revient à une relation du type « deux contre un ».

3. Les injures/ insultes comme jeux de langage

À plusieurs occasions, grâce au contexte, les injures et jurons perdent leur visée agressive au profit d'une visée ludique, coopérative.

3.1. Les joutes verbales

3.1.1. Les injures des enfants

Attirés par l'intonation et la force avec laquelle sont dits les gros mots ou les injures, ainsi que par les réactions qu'ils provoquent chez les adultes (rougeur aux joues, colère, crise de fou rire), les enfants vont les assimiler et utiliser très vite (dès 3 ans). Si tout au début, l'enfant teste l'adulte et la force de ces *nouveaux mots*, avec les enfants de son âge, dans la cour de récré, il utilise des gros mots pour signifier : « je suis un grand, j'ose dire des mots des grands ». « Leur utilisation mimétique relève plutôt du défi : c'est à qui osera dire le plus gros mot. », remarque D. Meunier (2009 : 161). À ce stade enfantin, « l'insulte-gros mot est pratiqué comme un joyeux simulacre répétitif dont la profération n'a presque jamais de visée blessante : les enfants rient entre eux des insultes qu'ils osent s'envoyer.» (Ph. Ernotte, L. Rosier, 2004 : 43). L'injure est un moyen de se valoriser au regard du tiers écoutant. Dans ce cas précis, elle a un caractère ludique, la transgression est synonyme de plaisir, autant pour le locuteur que pour l'allocataire. Les représentations des enfants et le témoignage d'un psychologue scolaire consignés par D. Meunier dans son étude *Du quolibet à l'insulte : analyse discursive des « gros mots » dans la cour de récré* confirment justement cette idée :

« C'est pour rigoler, pour s'amuser, c'est pas dans la réalité » (école A, fille, 7 ans)

« Des fois on s'traite un peu de p'tits trucs pour rigoler. J'ai un livre chez moi : les jurons du Capitaine Hadodock. C'est pas de grosses insultes, on s'traite de p'tits trucs chouettes, marrants, c'est pas méchant. » (école A, garçon, 9 ans)

« On n'a pas toujours une dispute quand des enfants s'insultent. Parfois c'est de la camaraderie. » (école A, psychologue)⁷

Après la première étape où les premiers axiologiques négatifs sont prononcés plutôt à la cantonade par l'enfant qui veut simplement susciter une réaction, provoquer les adultes ou s'amuser avec ses camarades, la pratique des injures acquiert une visée blessante avec les injures adressées, résultat de l'acquisition du discours adulte. Même s'il n'est pas toujours conscient de la charge sémantique ou idéologique de ses propos, « il sait comment atteindre l'autre selon les codes et normes établis entre pairs » (D. Meunier, 2009 : 162).

Parmi les types d'injures relevés par l'auteur cité ci-dessus dans la pratique des enfants dans la cour de récréation, on compte :

- a) Des appellatifs axiologiques péjoratifs : *salope ! pétasse ! ça va bougnoule ?*
- b) Des noms neutres qui acquièrent un sens négatif sous le coup de l'intonation : *éléphant ! girafe ! nain ! souris !*
- c) Des injures à enclosures prédictives injurieuses associées à n'importe quel substantif neutre ou nom propre : *saleté de -, saloperie de -, salaud de-, enculé de-, putain de-, espèce de -* (à gauche), *- de merde, - de pute* (à droite), voire des chapelets d'injures : *enculé de ta race de fils de pute de ta mère en short...*
- d) Des métonymies : *sale noire ! bridé ! sale blonde ! grosse bite !*
- e) Des antonomases : *Quasimodo ! Dumbo ! Saddam ! Ben Laden !*
- f) Des insultes (situationnelles) : *sale menteur ! nul ! tricheur !*
- g) Des surnoms : *Berthe aux grands pieds, Mat la tomate/ la patate, Brad bite*
- h) L'insulte ludique.

Si pour les adultes, l'emploi des surnoms tient plus du jeu de mots que de l'insulte, pour les enfants, il est perçu comme insultant, blessant par le destinataire du quolibet.

Quant à l'insulte ludique, elle se rapproche des *hypocoristiques*, avec la particularité d'être utilisée dans un véritable jeu. D. Meunier (2009 : 163-164) la décrit dans ces termes : « L'enfant utilise l'insulte pour créer une relation privilégiée avec son interlocuteur, et ce dans un sens de jeu. Cette pratique, qui apparaît vers l'âge de 10 ans, exige donc la construction d'un consensus discursif (comme pour les règles d'un jeu) qui désamorce la charge illocutoire habituelle. Les enfants recherchent la nouveauté, l'originalité. Mais on constate le caractère instable de cet accord implicite. On se situe là dans la question de la réception de l'insulte qui est aussi aléatoire que pour l'adulte. [...] »

Ben parfois pour s'amuser on dit une insulte ou quelque chose de pas gentil/ du coup l'autre qui a reçu l'insulte veut se bagarrer [...] (école E, fille, 9 ans) ».

⁷ D. Meunier, «Du quolibet à l'insulte : analyse discursive des gros mots dans la cour de récré » in *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, sous la dir. de D. Lagorrette , Chambéry, Université de Savoie, p. 161.

Dans le groupe de pairs, les enfants peuvent utiliser comme insulte tout discours stigmatisant du genre du tabou (*T'es amoureuse de Dylan !*), de la critique vestimentaire (*Ah ! Il est moche ton tee-shirt, ton cartable est trop con, c'est pas un kipling [...]*) ou du jugement de valeur sur les membres de la famille ou leurs amis (*ton père est gros comme un sumo, ta mère est une pute de vitrine, tes parents sont morts*).

La cour de récréation est le lieu médiologique par excellence de l'apprentissage, de l'élaboration, de la profération et de la circulation des injures. Avec l'Internet, est cependant apparu un nouvel espace (virtuel) de circulation des discours : les enfants « tchinent », créent des blogs où leurs camarades peuvent faire des commentaires et régler leurs comptes... à coups d'injures. Les internautes prétendent qu'il s'agit d'un simple jeu.

3.1.2. Les injures des adolescents

À l'âge de l'adolescence, les injures sont encore plus appréciées et utilisées, aussi bien en tant qu'**agressions verbales** qu'en tant que **joutes verbales** ou **jeux de mots** (les injures employées comme hypocoristiques).

Par la suite de l'application d'un questionnaire à 21 items (dont 6 à réponse fermée et 15 à réponse ouverte) sur un échantillon de 90 sujets âgés de 14-19 ans, dans six écoles roumaines de Transylvanie, nous avons retenu les aspects suivants à propos de la pratique des injures par les adolescents roumains :

Les insultes/injures et les jurons sont plus constamment employés que les autres formes d'agression, un nombre égal (ou presque) de sujets y recourant dans le conflit avec des personnes connues autant qu'avec des inconnus. À l'égard d'un adversaire inconnu, les garçons, à la différence des filles, utilisent aussi, assez souvent, des insultes gestuelles.

La présence d'un témoin incite à des réactions plus dures, les agressions physiques étant un peu plus fréquentes qu'en l'absence d'un témoin, ce qui pourrait s'expliquer par deux raisons opposées: l'injuré est rabaisonné à ses propres yeux autant qu'aux yeux d'un autre, ce qui, évidemment, peut influencer ses rapports sociaux. D'autre part, la présence d'un témoin encourage en quelque sorte l'injuré à réagir plus violemment, car celui-là pourrait à la rigueur devenir son allié ou un arbitre qui veillerait à une confrontation plus ou moins correcte et éventuellement moins risquée.

La proportion élevée d'injures utilisées en réponse à une injure nous suggère un comportement en miroir, instinctif ou raisonnable très fréquent chez les adolescents.

La fréquence avec laquelle les sujets recourent à l'ironie varie aussi selon la présence ou l'absence d'un public qui peut tenir le rôle de faire valoir.

Lorsqu'ils s'adressent à une personne de sexe masculin, les adolescents des deux sexes préfèrent les insultes qui dénoncent des défauts psychiques (la bêtise) ou psycho-motrices à travers de Noms de Qualité⁸ (*prostu' naibii/ dracului ! tâmpitule ! handicapule ! mutule ! chiorule !*), dont certains relèvent d'une métaphore animale (*boule !*). Les insultes qui dénoncent un comportement sexuel condamnable sont presque tout aussi fréquentes (*homalăule ! muistule ! bulangiule ! fătărăule ! sugaciule !*). Ils s'attaquent également à la moralité

⁸ J. Cl. Milner, *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Ed. Du Seuil, 1978.

défaillante des autres, à travers de Noms de Qualité en emploi propre (*mincinosule ! lașule ! ticălosule ! curvarule ! martalogule !*) ou en emploi métaphorique (*împuștule ! măgarule ! porcule !*). Ne manquent pas non plus les insultes « racistes »⁹ qui condamnent l'individu pour son origine ethnique dévalorisée (*tigane ! bozgore !*). Les adolescents se font un plaisir d'enfreindre les tabous, en usant d'insultes constituées de gros mots du registre sexuel ou scatologique (*mă/ bă, pulă ! cacamitule ! căcatule ! muie ! spermă uscată ! vomitătură de cur !*). Les garçons manifestent un plaisir pervers pour les insultes qui rabaissent la mère de l'autre par l'évocation d'une pratique sexuelle qui profane son corps (*fut gura mă-tii ! fut pe măta până o ustură să plângă tată-tu de milă !*) ou ses « objets » sacrés (*băga-mi-aș pula în mormântu' mă-tii!, futu-ți altaru mă-tii!*). À part les apostrophes injurieuses, les garçons utilisent aussi des insultes formulées comme des souhaits (au conditionnel ou au subjonctif) qui évoquent des pratiques sexuelles dégradantes (sodomie, fellation) de celui qui les subit contre son gré (*sugi pula!, futu-ți gura ta!*). Assez proches du point de vue formel et fonctionnel aussi, des malédictions/ imprécations complètent la liste des agressions verbales employés par les adolescents à l'égard d'un individu mâle (*plimba-te-ai cu smurdul ! tărâi-te-ar porciu prin sat !*). Les formules des deux dernières classes démontrent le penchant des adolescents pour l'imaginaire, le rêve, le fantasme, les symboles, l'expression des sentiments, le non-rationnel, pour ne pas dire l'irrationnel, dont parlait aussi Jacques Lazure dans «Les jeunes et la société alternative»¹⁰.

Les filles usent surtout des insultes renvoyant à des défauts psychiques ou à des qualités morales (*handicapatule ! tămpitule ! imbecilu' și prostu' naibii! mincinosule ! lașule ! etc.*). Les insultes à contenu sexuel ou scatologique manquent, à cause, probablement, d'une sensibilité plus grande et d'un plus de conformisme.

En s'adressant à des personnes de sexe féminin, les garçons essaient de les humilier en dénonçant leur moralité défaillante, leur penchant pour le sexe allant jusqu'à la prostitution (*curvă ! tărfă ! tărâtură ! traseistă !*) ou pour certaines pratiques sexuelles (*limbită !*), leurs défauts psychiques et physiques (*urâtă ! grăsană ! pocitanie ! vacă ! etc.*). Plusieurs formules utilisées relèvent de figures de style: des métaphores objectales ou animales ou des métonymies sexuelles dévalorisantes parce que réductrices de la personne à une caractéristique symbolisée par un objet ou animal dégoûtant (*zdreamă ! vidană ! scroafă !*) ou à son organe sexuel (*pizdă !*). Si les insultes qui s'attaquent à la mère sont moins fréquentes que dans le cas d'un garçon, celles sous forme de souhaits et les malédictions accompagnées d'une apostrophe injurieuse sont tout aussi nombreuses (*Să mă pupi în cur ! Du-te dracu' și fă laba la morți, tărfă dracu' !*). Les filles utilisent à l'égard d'autres filles des insultes dénonçant la bêtise, la laideur ou l'immoralité.

Les adolescents utilisent parfois des insultes sans l'intention de blesser l'autre, comme termes d'adresse complice ou formules de salutation. Ce sont pratiquement les mêmes insultes, mais désamorcées par le contexte (relation d'amitié, ton, tape amicale, etc.) (*fraiere! nebunule/ă! curcanule! şobolanule! vacă și râie! Ce faci, pulă/ labă/ pizdă? ce faci, poponarule? chiorule! urâtule! mortule! să trăieşti, mâncă-mi-ai pula! ce faci, dă-te drecu?*

⁹ E. Larguèche, *L'injure à fleur de peau*, Paris, L'Harmattan, 1993.

¹⁰ *Op. cit.*, p. 147.

ce faci, du-te în puii mei?). Elles servent à renforcer la relation des deux en générant un sentiment de complicité, de solidarité dans la transgression.

Si dans une communication face à face, les adolescents roumains pratiquent des échanges assez courts **d'insultes « de solidarité »** (quelques répliques), dans une communication à distance, dans l'espace virtuel de l'Internet, ils organisent de véritables concours d'insultes, où ils inscrivent les formules les plus scabreuses, les plus choquantes qu'ils peuvent inventer. La plupart des interventions contiennent des insultes ou des rimes obscènes qui renvoient à des perversions en tout genre (sexuelles, scatologiques) touchant à des personnes ou à des objets tabous (la mère, le père, la sœur, les morts, la croix, la tombe, etc.). Les plus fréquentes et les plus obscènes sont les injures s'attaquant à la mère et par ricochet au destinataire lui-même.

(7)

Baga-mi-ati limba-n gaura curului sa-mi gadilati hemoroizii.

Esti mereu la fel de idiot sau azi este o ocazie speciala ?

De ziua muncii ma-ta defileaza pe autostrada.

Daca slobozul ar eroda ma-ta ar fi la a 10-a proteza

*Caca-m-as pa mormantu tau sa aiba ma-ta in ce sa infiga
lumanarea*

*Tari-mi-as coa*ele pe coliva ma-tii din bomboana in bomboana!*

*Sa-mi sugetzi mucii din p*la! (-16) DARIUSIKA*

Ma-ta e asa de grasa ca ar trebui sa deseneze astia un Da Nu

hipopotam in loc de zebra la trecerea de pietoni.

*S-a auzit peste hotare ca ma-ta e atat de vaca incat planuiesc
americanii bugetul' pe urmatorii 10 ani sa isi faca satelitzi sa o
studieze.*

*Tu si cu mata sa va luati bon de ordine ca sa veniti sa-mi sugeti
p*la (nu de alta dar inainte sunt toate rudele tale si toti mortii
ma-tii)*

(8)

am revenit in fortza,

ca mata de o luna ma cauta cu o tortza, (10)

*ca nu mai vreu sa ii dau m*ie ca mi se face greatza, Da Nu*

spahiudrifter

ca atunci cand deschide gura are numai negreală si verdeatza

anonymus kktule te crezi un fel de miron cozma al netului

spanzurate-as cu sosetele lu tataia trecute prin canepa si moloz (-38)

cautati-ma

facemasi manusi de schi din coapsele mati loviti-as barnau ala Da Nu

daca va plac

de everest in plin sa-mi simti afectiunea bah mlastina a societatii

Elles figurent sur des sites interactifs avec système de vote en vue d'un classement, où les utilisateurs sont invités à poster les insultes les plus surprenantes, dans une sorte d'« arène » où les combats sont à coups de gueule, comme l'annonce la bannière d'un tel site : « În sfârșit te poți LUPTA ÎN REPLICI în ARENA pe viață și pe moarte. »¹¹ :

¹¹ Finalement, tu peux combattre à coups de répliques dans l'arène à vie et à mort. (n. trad.) sur www.aforisme.ro

« Cette liste d'injures extrêmes ne sera jamais complète sans ton aide. Ajoute une nouvelle injure à l'instant. »¹²

Le commentaire qui décrit la rubrique *Înjurături românești și blesteme* de ce site relève cette autre vocation des injures, d'amusements, même s'il fait allusion ironiquement à leur fonction de base, à leur utilité aussi bien qu'à leur contenu occasionnellement insupportable :

« Si l'on oublie un peu le fait que parfois elles sont un peu difficiles à supporter, les injures peuvent être même amusantes et parfois elles peuvent même te servir dans la vie ☺. »

Il en est de même des avertissements figurant sur d'autres sites :

« Attention ! On ne parle de la mère de personne. C'est un jeu, un pamphlet et il faut le prendre pour tel !!! »

« Această pagină este destinată strict în scop de divertisment și nu face referire la nici o persoană anume! Vă rugăm tratați-o ca atare! »

Ailleurs, on trouve même une règle du « jeu », qui recommande un emploi non agressif des injures parce que malséant :

« Ne vous disputez pas à coups d'injures, car c'est pas beau [...]. »

En réalité, tous les utilisateurs du site n'observent pas cette règle de la non-agression. Bien au contraire, ils s'interpellent et, sous le couvert de l'anonymat et de la distance, s'injurient réciproquement avec une virulence accrue, stimulés par la présence, même virtuelle, de témoins :

(9)

*assfucker mai da-ti un refresh batrane sugator de bostoane :d nu sta
toata ziua cautand injuraturi pe google , nu impresionezi pe nimeni (-18)
cu tupeul tau virtual :d mai incearca ,poate am sa ajung sa cred ca ai Da Nu (d.leh)
potential de smecherie in tine rapciugo :d*

(10)

*Ba terminati in p*la mea ce atata jmecherie pe capul vostru ce
atata cearta? asta nu e site de cearta daca nu iti convine MARSH
IN PULMA MEA DE PE aforimse.ro n-ai ce cauta aici, ce vreti sa
demonstrati prin atata certati? ca sunteti fraieri in locul vostru as
tace maimute cazute in cap ! TERMINATI sunteti incapatanati
amandoi ca coa*ele mele la ora 2 fix adica sa o f*t pe mata ! bafta
am dreptate baieti?*

(27) *Da Nu Hubba_Bubba*

(11)

*bah Cautatzima nush cum ... tu ce pi*da matii comentez i asha bah ?
vrei m*ie la guritza ? f*tutzi pepenele matii de gura de soarec ce eshti
da tazi in pi*da matii k nu ejti de nici un haz !!!*

(-28) *Da Nu ms la fel*

*bah magic_man tu de unde biserică mati culegi fazele astea de pe
cartoon network mah dejectie umana ce esti*

(-24) *Da Nu cautati-ma
daca va
plac*

(12)

¹² N. trad.

*ei uite am trait s-o vad si pe asta injuraturile cele mai tari sa sugi
p*la la negri pana se face alba mah cretinilor injuraturi din astea le (-15) cautati-ma
foloseam eu cand aveam 11 ani bah retarzilor luav-as neamu-n p*la Da Nu daca va plac
de impotenti notorii fluturav-as coa*ele pe sicriile mamelelor voastre*

Seule la distance empêche que de tels échanges ne tournent au combat, à l'agression physique. Les interventions répétées sur le site prouvent que les internautes s'amusent à ce jeu plus qu'ils ne s'en sentent offensés, agressés, car alors ils n'y reviendraient plus. Ils ne peuvent continuer que parce qu'ils ne prennent pas ces injures personnellement, mais comme des incitations à en inventer d'autres encore plus « fortes ». Leur caractère exagéré les préserve d'une interprétation attributive. Ce sont là de véritables *injures*, invraisemblables et de ce fait inoffensives.

Lorsqu'il arrive qu'elles contiennent des éléments de réalité pour un utilisateur, elles peuvent se transformer en *insultes* à potentiel agressif, comme le prouve par exemple un commentaire du même site :

sunt de acord ca aici e categoria injuraturi..dar unii nu se
gandesc la unele persoane care..de ex..sunt orfane de
mama..mama pe crucea careia unii si-ar usca chilotii plini de
sperma..e trist..pt mine..si pun pariu k mai sunt si altii in situatia
mea...stiu k nu o sa-mi dati dreptate..dar..asta e..

Compte tenu du fait que dans ces situations, les participants à l'échange ne font que se stimuler réciproquement une sorte de tendance coprolalique et partager du plaisir, mais aussi un sentiment d'appartenance à une même communauté, les injures qu'ils utilisent relèvent plutôt d'une **joute verbale**, d'une pratique associative.

Un autre jeu sur l'internet consiste à inscrire sur un forum des répliques du type *Mă-ta e atât de grasă/ urâtă/ proastă/ nefutută încât...*, laquelle sera appréciée par les utilisateurs qui peuvent la voter ou non.

(13) Mama ta e atât de grasă încât unii oameni se antrenează fugind în jurul ei....

(14) Mă-ta e aşa de grasă încât când se îmbracă în roşu se bucură toţi copiii: -Uraaa, vine camionul cu Coca-Cola!!!!

(15) *Maică-ta e atât de grasă că atunci când i-ai dus chilotzii la spălătorie..au zis ca nu spală parasute*

¹³ (16) Mama ta e atât de grasă încât își dă cu ruj de buze cu trafiletul.

Ces répliques sont classées le plus souvent comme **des blagues (bancuri)** ou comme des insultes incluses dans la catégorie des blagues, c'est-à-dire comme des insultes pour tire :

*Bă, bancurile astea sunt hilare mor de râs da știu și eu unu : Mă-ta e aşa grasă din cauză că mânca numai dude cu mămaligă!*¹⁴

¹³ <http://www.crocodilul.ro/bancuri/insulte>; <http://forum.egaming.ro/topic/140835-your-moms-is-so-fat-mama-ta-e-atat-de-grasa/>

¹⁴ <http://tanaku.wordpress.com/2009/06/23/glume-cu-mama-ta-ma-ta-e-asa-grasa/>

Intotdeauna mi-au placut glumele cu mă-ta și întotdeauna le-am facut ca la carte. După o pauză îndelungată de ani de zile, în care nu mai zisesem nimic nimănuș, de mă-sa, iată că de revelion a apărut un challenger. Pfoai, ce i-am dat-o la fraier 😊)))

La source de ces échanges virtuels sont des échages face à face à finalité ludique comme l'atteste aussi bien la référence précédente à un compétiteur ou que celle à l'école comme lieu médiologique:

Cred că toți știm jocul cu mama ta e atât de grasă încât... =]] Am auzit azi la școală și mi-am amintit de el. Mi s-a parut o idee bună de joc deci să începem.

En ce qui concerne la pratique des injures/ insultes **chez les adolescents français**, faute d'une étude personnelle sur le terrain, nous allons utiliser la description fournie par un article de R. Baines (2009) sur **les insultes rituelles** et nos observations de cette pratique dans l'espace virtuel.

La pratique des insultes rituelles était considérée dans les années soixante-dix comme l'apanage des bandes de jeunes afro-américains et du langage masculin. En réalité, ces joutes verbales existent aussi en turc, en suédois, en français ou en roumain et attestent le second potentiel des insultes : celui de pratique associative, autrement dit de forme d'intégration sociale (et non seulement d'exclusion).

Les insultes rituelles appelées *vannes* (probablement du sens du verbe *vanner* en ancien français, «poursuivre, tourmenter, railler») ou *charres* (de l'emploi figuré et populaire du verbe *charrier qn.* au sens de «se moquer de lui, abuser de sa crédulité» ou de son emploi intransitif signifiant «exagérer, plaisanter») ont avant tout une finalité ludique et sociabilisante, en raison des caractéristiques suivantes :

- a) Une vanne ouvre un terrain d'échange, car elle s'accompagne de l'attente d'une autre autre vanne, éventuellement inspirée d'elle au plan formel :

(17) «A : Ta mère est si plate qu'on pourrait la faxer.

B : La tienne est si conne que si les cons volaient, elle serait chef d'escadron.»

Le joueur qui émet la première vanne offre ainsi aux autres l'occasion de briller à ses dépens.

- b) La présence d'une tierce partie est nécessaire à côté des deux joueurs initiaux, qui apprécie et stimule leur performance, leur prouesse/ fantaisie.
- c) Tout membre de la tierce partie peut entrer en jeu à tout moment, et en particulier lorsque l'un des joueurs se montre déficient.
- d) Il se maintient tout au long du *jeu* une distance symbolique considérable, qui sert à préserver les participants des conséquences fâcheuses d'un échange « sérieux ».

Les vannes sont dirigées contre une cible très proche de l'adversaire (un parent, le plus souvent la mère, ou contre l'adversaire lui-même, mais, par une convention sociale, on admet que les attributs qu'elles désignent (bêtise, vieillesse, laideur, saleté, pauvreté, mauvaise odeur, goût de la luxure, mauvais goût) n'appartiennent en réalité à personne.

(18) Ta mère elle est tellement grosse que quand elle passe devant le soleil ça fait une éclipse.

(19) Ta mère est tellement moche que quand elle lance un boomerang il revient plus!

(20) Ta mère est tellement vieille que quand un policier lui demande sa carte d'identité, elle tend une pierre

(21) Ta mère est tellement pauvre que dans tes Kinder, y a même pas de surprise.

(22) *Ta mère est tellement conne qu'elle trie les M&M's par ordre alphabétique.*

« [...] le caractère fictif de l'insulte rituelle du type *Ta mère...* et le phénomène de solidarité entre les interlocuteurs garantissent que l'échange d'insultes rituelles ne sera pas une atteinte à la dignité du récipiendaire et ne déclenchera pas la violence physique. », souligne R. Baines (2009 : 102).

Quant à la vivacité de cette pratique chez les adolescents français, les avis sont partagés : quelques-uns des sujets interrogés l'ont caractérisée plutôt comme une pratique des plus jeunes (« *Plutôt au niveau de la primaire* »), d'autres l'ont reconnue comme une pratique courante des plus âgés (« *Régulièrement. Même plus qu'avant.* », affirme un jeune homme de 18 ans). La construction trop longue et fastidieuse de ces insultes rituelles s'est réduite progressivement :

(23) *Ta mère en string.*

(24) *Ta mère la pute.*

Le passage de ces insultes de l'oral à l'écrit, dans les recueils *Ta mère* sortis par Arthur dans les années 90, les transforme en blagues, car elles sont alors isolées de leur contexte d'échange.

Quant à leur caractère vrai ou non et à leur effet sur le destinataire, tous les sujets ont affirmé qu'elles « n'étaient jamais véridiques et que si elles étaient fondées, elles devenaient alors des insultes personnelles. » (R. Baines, 2009 : 104).

« *c'est inventé* » ; « *c'est pas pour blesser, c'est pour rigoler* » ; « *si par exemple on a une mère obèse et que les autres y sortent un truc sur ça, ça peut toucher la personne* »

De tels échanges d'insultes rituelles apparaissent seulement entre amis proches où le risque de menace pour la face est minime. À la suite de Lepoutre, Baines (2009 : 106) remarque que « les insultes rituelles comportant une référence symbolique à des membres de la famille du récipiendaire sont à la fois les plus difficiles à maîtriser quand les interlocuteurs se connaissent très bien, car, dans ce cas, la distance symbolique est plus difficile à maintenir, mais aussi que le rituel ne fonctionne qu'entre amis pour les mêmes raisons ».

Lorsqu'on emploie les variantes les moins élaborées de l'insulte *Ta mère* (***Ta mère n'a pas de cheveux ! Ta mère la pute !***), le risque de tomber juste et par conséquent de blesser est plus grand. Même lorsque l'insulte employée correspond à la vérité, un stratège pour éviter le conflit consiste à ne pas le reconnaître, à ne pas la valider comme une menace pour la face, ce qui permet de maintenir l'échange dans les paramètres du rituel. C'est la réponse qui décide si l'échange sera un échange d'insultes rituelles ou pas, la première insulte est un défi et, comme dans un duel, c'est la réponse qui compte.

Lorsque cette pratique franchit les limites du groupe, elle perd sa finalité ludique, voire séductrice (pour le public) au profit d'une finalité agressive : le jeu tourne à la provocation, à l'affrontement.

L'emploi des formules *Ta mère* sur l'Internet ressemble beaucoup à celui de leurs correspondantes en roumain : plusieurs sites, dont certains des forums, offrent aux internautes l'occasion de démontrer leur créativité, leur humour en partageant leurs propres « blagues »

construites sur ce modèle. Là encore, on souligne dès l'entrée leur caractère ludique pour éviter de scandaliser les utilisateurs : « *Toute une liste de blagues Ta mère pour rire à gogo !*¹⁵

3.2. Les insultes comme hypocoristiques

Sans supposer la réciprocité, l'usage des insultes/ injures comme appellations amicales, hypocoristiques, autrement dit resémantisées, représente toujours une marque de coopération dans l'interaction. Sans doute, leur emploi suppose une étape de négociation quant au sens à attribuer à ces vocables à l'origine agressifs, puisque connus comme dévalorisants. Avec le temps, le sens de base du mot ne sera plus qu'un faire-valoir pour sa nouvelle signification, une signification fonctionnelle, pragmatique plutôt que sémantique : l'insulte acceptée par l'autre devient le signe d'une intimité des interlocuteurs, du partage d'un nouveau code auquel les autres n'ont pas accès.

L'usage répétitif d'un terme d'adresse même dépréciatif, insultant par les mêmes locuteurs va annuler, aux yeux de l'allocataire, sa charge négative, lui conférant une signification affective contraire (de marque de sympathie). Même accompagnant un FTA (reproche, accusation, autres insultes), le sobriquet ne sera toujours qu'un terme relationnel visant à cibler le discours.

Par contre, lors du premier emploi (devant l'allocataire, comme devant une tierce personne), les données de la situation d'énonciation (le rapport amical des interactants; le contexte non compétitif, pacifique de la communication; l'usage d'adoucisseurs verbaux (cf. l'adjectif possessif *mon/ma*; des adjectifs valorisants auprès des Nins), et surtout mimo-gestuels : sourire, clignement de l'œil, tape amicale, regard direct, enjoué, etc.) deviennent décisives pour l'interprétation antiphrastique des interpellations injurieuses, autrement dit pour désamorcer la violence latente des noms employés, comme dans les exemples suivants :

(25) - *Tiens, pauvre idiot, dit-il, bois, bois ! pendant que tu as encore une bouche pour boire.*

- *Merci, mon con, dit M.*

Il regarda Alexandre, et l'espace d'une seconde il y eut une petite lumière tendre dans ses yeux. (R. Merle apud J.Celard)

(26)- *Dis donc, salope, fis-je.*

- *Quoi donc, salaud ? répondit-elle.*

- *Je te dois vraiment beaucoup, dis-je sincèrement.*

- *C'est faux, salaud, c'est faux, répondit-elle.*

- *Faux ? fis-je assez surpris.*

- *Tu me dois tout ! dit-elle.* (E. Segal, *Love Story*, p. 92)

De même, utilisées dans un contexte pornographique, les injures usuelles deviennent des formules d'incitation plus que d'agression, des termes laudatifs :

(27) *Ah ! Tu me détruis bien... Ma petite vache !... Mon grand petit fumier !*

¹⁵ <http://humour.cote.azur.fr/liste-blagues-ta-mere-37.htm>

Ces inversions ne font en fait que confirmer la nécessité d'une définition complexe des injures/ insultes, non pas comme de simples lexèmes à contenu axiologique négatif, mais comme la résultante d'un ensemble de faits de nature lexicale, syntaxique, intonative et situationnelle (rapports de proximité des interactants ; cadre formel/ informel ; attitude coopérative/ conflictuelle de l'interlocuteur telle qu'elle ressort de sa participation à la communication).

Bibliographie :

- Adam, J.M., 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, chap. «*Ta mère...» : de l'insulte rituelle à l'histoire drôle.*
- Baines, R., 2009, « Ta mère suce des Schtroumpfs ! » : l'influence de l'âge, de la mode, de la distance symbolique et de la solidarité sur la perception des insultes rituelles chez les adolescents français, in *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, sous la dir. de D. Lagorrette, Chambéry, Université de Savoie, pp. 95-112.
- Bonhomme, M., 1999, «L'Injure comme anticomunication», in *Violence et langage*, Actes du 19^e colloque d'Albi, éd. R. Gauthier, Toulouse, CALS.
- Chastaing, M., Abdi, H., 1980, «Psychologie des injures», in *Journal de psychologie normale et pathologique*, n° 1, pp. 31-62.
- Ernotte, Ph., Rosier, L., 2000, *Le Lexique clandestin*, Louvain-la-Neuve, De Boeck.
- Ernotte, Ph., Rosier, L., 2004, «L'ontotype : une sous-catégorie pertinente pour classer les insultes ?» in *Langue française*, n° 144, pp. 35-48.
- Goffman, E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 2, Paris, Éditions de Minuit.
- Guiraud, P., 1991, *Les Gros mots*, Paris, PUF.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1969, *Théorie des faces et analyse conversationnelle*, in *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Éd. de Minuit, pp. 155-180.
- Lagorrette, D., 1998, *Désignatifs et termes d'adresse dans quelques textes en moyen français*, thèse Paris X Nanterre.
- Larguèche, E., 1993, *L'injure à fleur de peau*, Paris, L'Harmattan.
- Larguèche, E., 2009a, *Espèce de... ! Les lois de l'effet injure*, Chambéry, Université de Savoie.
- Larguèche, E., 2009b, « L'injure à la trace », in *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, sous la dir. de D. Lagorrette , Chambéry, Université de Savoie, pp. 75-94.
- Mateiu, I., 2006, «Les insultes, marques de conflit vs. de coopération dans l'interaction», in *Cooperation and Conflict in Ingroup and Intergroup Communication. Selected Papers from the Xth Biennial Congress of the IADA Bucharest 2005*, Editura Universității din București, pp. 105-117.
- Mateiu , I. & Florea, M., 2010, « La pratique des insultes à l'âge de l'adolescence », in *Studia Universitatis Babeș-Bolyai*, LV, nr. 1, pp. 69-83.
- Meunier, D., 2009, « Du quelibet à l'insulte : analyse discursive des « gros mots » de la cour de récré », in *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, sous la dir. de D. Lagorrette , Chambéry, Université de Savoie, pp. 155-170.

Milner, J. Cl., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Ed. du Seuil.

Rouayrenc, C., 1996, *Les Gros mots*, Paris, PUF.

Sitographie :

<http://www.aforisme.ro>

https://www.blague-drole.net/blagues-ta_mere-1.html

http://www.blague.info/blagues/ta_mere-19.html

<http://www.blablagues.net/blagues-ta+mere.html>

<http://www.crocodilul.ro/bancuri/insulte>

<http://forum.egaming.ro/topic/140835-your-moms-is-so-fat-mama-ta-e-atat-de-grasa/>

<http://www.FunkyDonkey.ro>

<http://humour.cote.azur.fr/liste-blagues-ta-mere-37.htm>

<http://www.leuldeoras.ro/blog/tag/glume-cu-ma-ta>

<http://www.ta-mere.com/>

<http://tanaku.wordpress.com/2009/06/23/glume-cu-mama-ta-ma-ta-e-asa-grasa/>

<http://www.sweetflirt.ro/forum/t1409,2-mama-ta-e-atat-de-grasa.htm>